

# Réunion citerne incendie à la Boissière

Compte-rendu réalisé par Titouan Coladon

Présent.es : Jean OLIVA, Dominique GUEZELLOU, Michèle FRECENON, Titouan COLADON, Pierre FRECENON, Michel GUEZELLOU, Annie ROEHRY, Didier CUDORGE, Sylvain FLORENSON, Hanna MALHAS, Dominique JOBERT, Franck BERNON, Christian FREYTAG, Laurène PACI, Johan LODS, Laurence JACQUOT.

Excusé.es : Magali AMISSANO, Laurence et Dominique CHEVALIER, Rémy ROZOY et Orion LEMARCHAND.

**La réunion s'est déroulée en trois temps : premièrement la présentation des pré-requis demandés par les pompiers, deuxièmement la présentation des différents types de citernes envisageables et finalement la recherche d'emplacements correspondant aux pré-requis.**

## **Pré-requis concernant l'installation d'une citerne Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) de 30m<sup>3</sup>.**

- La citerne doit se situer à moins de 400m du centre du village.
- Il doit être possible pour un camion citerne (2500L) de faire demi-tour proche de la citerne. Une aire de retournement de 4m x 8m en plus de la chaussée est la norme.
- Une sortie hors gel (qui part de dessous la citerne et ressort avec un système de vidange).
- Il faut établir une servitude, à définir avec le ou les propriétaires concerné.es afin de garantir une certaine pérennité à l'installation. La servitude doit si possible être enregistrée aux hypothèques afin de conserver sa valeur après une vente / succession éventuelle.
- Les pompiers s'occuperont de remplir la citerne, donc il n'est pas nécessaire que la citerne soit reliée au réseau local.
- La commune de Malons et Elze ne fait pas partie d'un SIVU concernant sa protection contre l'incendie. Nous avons donc la compétence concernant l'entretien de notre réseau, sa mise aux normes, l'installation de points d'eau, ...

# Différents types de citernes possibles

Notre attention s'est portée vers 3 solutions possibles :

1/ La citerne souple, avec 2 dimensions possibles pour 30m<sup>3</sup> : 5.92m x 6.30m ou 4.44m x 8.20m avec une hauteur de 1.25m. Les avantages sont le coût (environ 1000€), l'absence de fondation (seulement un lit de sable) et la faible hauteur. Un périmètre de sécurité grillagé est nécessaire. Les inconvénients sont principalement l'espace nécessaire au sol ainsi que l'aspect visuel.

2/ Les citernes cylindriques galvanisées. La structure est faite de tôles galvanisées courbées. L'étanchéité est réalisée par un liner. Différents diamètres existent pour une citerne de 30m<sup>3</sup> :

- 5.10m avec une hauteur de 1.72m
- 4m avec une hauteur de 2.54m
- 3.55m avec une hauteur de 3.38m
- 3.10m avec une hauteur de 4.22m

Le principal avantage est le plus faible encombrement au sol comparé aux citernes souples. Les inconvénients sont le prix plus important (entre 3000€ et 4000€), la nécessité de réaliser une ceinture béton sous le cylindre et l'aspect visuel. Afin de réduire l'impact visuel la mairie propose de réaliser un par-vue en bois.

3/ Des citernes avec structures bois, concernant ce point la mairie a demandé des devis à une entreprise Ardéchoise (Gravure Industrielle Altenbach) sans retour pour le moment.

## Emplacements pouvant accueillir une citerne à la Boissière

Après discussion avec les personnes présentes deux emplacements sont à regarder plus en détail, un troisième est mentionné bien que trop éloigné du village.

Le premier emplacement correspond au parking de Laurène PACI (parcelle 1053). Sur cet emplacement le choix d'une citerne cylindrique galvanisée est plus approprié afin de laisser de la place disponible sur le parking. Il faudra aussi veiller à conserver une aire de retournement pour le camion pompier. Laurène PACI, présente, est d'accord pour cette option, il faudra visiter le terrain en sa présence pour regarder plus précisément les possibilités et discuter de l'établissement d'une servitude.

Le second emplacement proposé par Rémy Rozoy est sur les terrasses au dessus de sa maison et à gauche de la maison d'Orion quand on regarde du chemin vers le haut du village. Nous ferons une visite sur le site pour observer les possibilités. Un point relevé est la fragilité du chemin en terre qui mène à cet emplacement.

Le dernier emplacement, plus loin du village est sous le petit pont, légèrement avant celui ci quand on descend la route. La parcelle appartient à l'association de l'eau du hameau de la Boissière. La terrasse pourrait accueillir une citerne cylindrique et le retournement est possible. Ce dernier emplacement ne sera considéré que si les deux emplacements plus proches ne conviennent pas.